

**UTI GROUP SA**

au capital de 1 771 747,20 €

68 rue de Villiers

92352 LEVALLOIS PERRET

---

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 12 2018

Saint Honoré BK&A  
140, rue du Faubourg Saint-honoré  
75008 Paris

IGREC  
50, rue Copernic  
75116 Paris

UTI GROUP

Société Anonyme  
68 rue de Villiers  
92352 LEVALLOIS PERRET

---

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 12 2018

---

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

**I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UTI GROUP S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

## II. FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 3 de l'annexe des comptes consolidés exposant les raisons ayant conduit le Groupe à regrouper ses anciennes Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) UTIgroup. Rhône-Alpes et UTIgroup. Est au sein de l'UGT unique UTI GROUP.

## IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## **Evaluation des goodwill**

### Risque identifié

Le Groupe UTI GROUP a réalisé des opérations de croissance externe dans le cadre desquelles elle a comptabilisé plusieurs goodwill.

Ces goodwill, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis, sont décrits dans la note 3 comme représentant les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Ils ont été alloués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) des activités dans lesquelles les entreprises acquises ont été intégrées. Ainsi, les goodwill des entreprises intégrées dans l'activité UTI GROUP ont été affectés aux UGT de cette activité.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un montant de 11 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des goodwill ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note 3. En ce qui concerne l'activité UTI GROUP, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des goodwill de l'activité d'UTI GROUP, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill de l'activité d'UTI GROUP comme un point clé de l'audit.

### Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable du groupe d'UGT relatif à l'activité d'UTI GROUP testée et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité ;

- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opère l'activité d'UTI GROUP et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus des principaux acteurs du secteur ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus de l'activité d'UTI GROUP en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital du groupe d'UGT composant l'activité d'UTI GROUP (taux d'endettement, taux sans risque, prime de marché, beta de l'actif économique, prime de risque « spécifique » et coût de la dette) permettaient d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement d'une telle activité ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que la note 3 donnait une information appropriée.

## **V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **VI. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société UTI GROUP par l'Assemblée générale du 26 mai 2009, pour le cabinet Saint Honoré BK&A et du 15 mai 2000 pour le cabinet IGREC.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Saint Honoré BK&A était dans la 10<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet IGREC dans la 19<sup>ème</sup> année, dont respectivement 10 et 18 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **VII. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **VIII. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### ***Rapport au Conseil d'administration***

Nous remettons au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le

cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

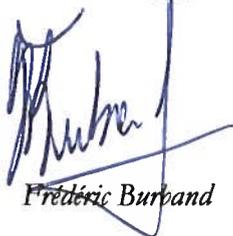
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris, le 29 avril 2019

*Les Commissaires aux Comptes*

*Saint Honoré BK&A*



Frédéric Burband

*IGREC*



Rose Guagliardo

**UTIGROUP.**  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE**  
(montants en milliers)

	note	31/12/2018	31/12/2017
<b>Actif</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwill	3	10 950	10 950
Immobilisations incorporelles	4	18	17
Immobilisations corporelles	5	366	97
Immobilisations financières	6	727	686
Impôts différés actifs	16	226	231
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>12 287</b>	<b>11 981</b>
<b>Actifs courants</b>			
Créances clients et comptes rattachés	7	531	1 617
Autres actifs courants	7	1 711	1 829
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	992	699
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 234</b>	<b>4 145</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>15 521</b>	<b>16 126</b>
<b>Passif</b>			
Capital social	9	1 772	1 772
Primes	9	2 705	2 705
Réserves consolidées	9	773	-273
Résultat consolidé		215	1 058
<b>Total des capitaux propres (part Groupe)</b>		<b>5 466</b>	<b>5 262</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Capitaux Propres</b>		<b>5 466</b>	<b>5 262</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	10	974	1 136
Dettes financières à long terme	11	288	277
Impôts différés passif			0
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 262</b>	<b>1 413</b>
<b>Passifs courants</b>			
Avances et acomptes reçus			0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	2 050	2 137
Autres passifs courants	12	5 991	5 934
Dettes financières à court terme	11	753	1 381
<b>Total des passifs courants</b>		<b>8 793</b>	<b>9 451</b>
<b>Total du passif</b>		<b>15 521</b>	<b>16 126</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

**UTIGROUP.**  
**ETAT DU RESULTAT GLOBAL**  
(montants en milliers, sauf données par action)

	note	31/12/2018	31/12/2017
<b>Chiffre d'affaires net</b>	14	<b>27 298</b>	<b>28 456</b>
Achats consommés		-5 701	-7 034
Autres achats et charges externes		-2 437	-2 406
Impôts et taxes		-402	-353
Charges de personnel	14	-18 337	-18 195
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14	79	-299
Autres produits et charges opérationnelles courantes	14	98	31
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>597</b>	<b>200</b>
Autres produits non courants	14	0	1 131
Autres charges non courantes	14		0
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>597</b>	<b>1 331</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut	14	-76	-77
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-76</b>	<b>-77</b>
Autres produits et charges financiers	14	-13	-19
<b>Résultat avant impôts des activités ordinaires</b>		<b>508</b>	<b>1 234</b>
Charge d'impôts sur le résultat	16	-293	-176
<b>Résultat net</b>		<b>215</b>	<b>1 058</b>
<b>Résultat net attribuable au intérêts ne conférant pas le contrôle</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>215</b>	<b>1 058</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat global total</b>		<b>215</b>	<b>1 058</b>
Résultat net par action			
<i>Résultat net de base par action</i>	17	0,02	0,12
<i>Résultat net dilué par action</i>	17	0,02	0,12

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

**UTIGROUP.**  
**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
(montants en milliers)

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
<b>A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>		
<i>Capacité d'autofinancement</i>		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	215	1 058
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-79	-826
Charges et produits calculés liés aux stock options	0	0
Plus et moins value de cession	-96	-23
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	14	13
<u>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</u>	55	222
Coût de l'endettement financier net	76	77
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	293	176
<u>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</u>	423	475
Impôts versés	-234	-213
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	1 106	-435
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>1 295</b>	<b>-173</b>
<b>B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-408	-139
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	110	51
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	16	17
Variation des prêts et avances consentis		
Incidence des variation de périmètre	0	0
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-282</b>	<b>-71</b>
<b>C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital - Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	0	108
Rachats et reventes d'actions propres	0	0
Sommes reçues des actionnaires en compte courant	200	130
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	322	20
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	-318	-259
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-76	-77
Incidence des variation de périmètre		
Autres flux liés aux opérations de financement : - Variation des créances d'affacturage non garanties	-535	
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-407</b>	<b>-78</b>
<b>D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES</b>		
<b>FLUX NET DE TRESORERIE</b>	<b>606</b>	<b>-322</b>
<b>Trésorerie au 1er Janvier</b>	<b>-346</b>	<b>-24</b>
<b>Reclassement des créances d'affacturage non garantie au 31/12/2017</b>	<b>701</b>	
<b>Trésorerie au 01/01/2018 corrigée</b>	<b>355</b>	
Flux nets de l'exercice	606	-322
<b>Trésorerie à fin de période</b>	<b>961</b>	<b>-346</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

**UTIGROUP.**  
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**  
(montants en milliers, sauf nombre d'actions)

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat net	Gains et pertes directement en capitaux propres	Capitaux propres (attribuable aux actionnaires de la société mère)	Résultat net attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>SITUATION AU 31 DECEMBRE 2016</b>	<b>1 732</b>	<b>2 637</b>	<b>-990</b>	<b>709</b>	<b>0</b>	<b>4 088</b>	<b>1</b>	<b>4 087</b>
<b>MOUVEMENTS</b>								
Résultat net de l'exercice				1 058		1 058		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
<b>Résultat global total</b>				<b>1 058</b>	<b>0</b>	<b>1 058</b>		<b>1 058</b>
Affectation en réserves			709	-709		0		
Incidence rachat obligations								
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle				7		7		
Attribution stocks options	40	68		0		108		
Variations diverses				1		1		
<b>SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017</b>	<b>1 772</b>	<b>2 705</b>	<b>-273</b>	<b>1 058</b>	<b>0</b>	<b>5 262</b>	<b>1</b>	<b>5 261</b>
<b>MOUVEMENTS</b>								
Résultat net de l'exercice				215		215		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
<b>Résultat global total</b>				<b>215</b>	<b>0</b>	<b>215</b>		<b>215</b>
Affectation en réserves			1 058	-1 058		0		
Incidence rachat obligations								
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle				-11		-11		
Exercice de stocks options				0		0		
Variations diverses				-1		-1		
<b>SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018</b>	<b>1 772</b>	<b>2 705</b>	<b>773</b>	<b>215</b>	<b>0</b>	<b>5 465</b>	<b>1</b>	<b>5 464</b>

*L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.*

## **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

<b>GENERALITES</b> .....	7
Note 1 – PRESENTATION GENERALE.....	7
Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS.....	7
<b>BILAN - ACTIF</b> .....	15
Note 3 – GOODWILL .....	15
Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	16
Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	17
Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	17
Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS.....	18
Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....	19
<b>BILAN - PASSIF</b> .....	20
Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL .....	20
Note 10 – PROVISIONS .....	22
Note 11 – DETTES FINANCIERES .....	23
Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS.....	26
Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE.....	27
<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL</b> .....	30
Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL .....	30
Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL .....	32
Note 16 – IMPOTS.....	33
Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION.....	36
Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	37
Note 19 – EFFECTIF MOYEN ET CICE .....	38
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b> .....	39
Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS.....	39
Note 21 – SOCIETE MERE.....	40
Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES .....	40
Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	41
Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	41

## GENERALITES

### Note 1 – PRESENTATION GENERALE

#### *Informations relatives au Groupe*

UTIGroup. S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française. UTIGroup. S.A. est cotée sur le marché d'Euronext Paris. En date du 27 mars 2019, le Conseil d'administration a procédé à un arrêté des comptes et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'UTIGroup. S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états financiers seront soumis à l'approbation des actionnaires d'UTIGroup. S.A. lors de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 23 mai 2019.

#### *Nature de l'activité*

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes et assure deux grands types de prestations qui se décomposent comme suit :

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats d'assistance technique ou fonctionnelle avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a pas conclu de contrats au forfait d'un montant significatif en 2018 ainsi qu'en 2017.

### Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

#### *Bases de préparation des comptes consolidés annuels*

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'UTIGroup. S.A. et de ses filiales sont établis suivant les normes comptables internationales : International Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponible sur Internet à l'adresse suivante : [www.ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)) à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Au 31 décembre 2018, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (K €) sauf indication contraire.

## **Impact des nouvelles normes comptables**

Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne et d'application obligatoire dans les comptes au 31 décembre 2018 :

- **IFRS 15 (Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients)**, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2018

La norme IFRS 15 constitue le cadre de référence permettant de déterminer si des produits sont à comptabiliser, pour quel montant et quand ils doivent l'être. Elle remplace les dispositions existantes sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, notamment IAS 18 – Produits des activités ordinaires, IAS 11 – Contrats de construction, et leurs interprétations. L'application de cette nouvelle norme par UTI Group n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes

En effet, les principaux sujets identifiés au titre d'IFRS 15 concernant l'activité d'UTI Group sont :

- o Rythme de la reconnaissance du chiffre d'affaires (reconnaissance à l'achèvement sur certains contrats). L'impact est limité car :
  - une majorité de contrats en régie (activités de mise à disposition de personnel) : le revenu est reconnu au temps passé
  - les contrats au forfait sont généralement de courte durée
- o Autres zones spécifiques d'analyse sans impact significatif identifié : coûts de mise en place de contrats significatifs et traitement des phases de transition au début de contrat sans remise de livrables au client.

Le modèle actuel de reconnaissance de la marge d'UTI Group n'est pas remis en cause par l'application de la norme IFRS 15 ; par conséquent, les impacts de l'application de cette norme ne sont pas significatifs.

- **IFRS 9 (instruments financiers)**, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2018

Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne qui ne sont pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2018 :

- **IFRS 16**, entrée en vigueur à compter du 1er Janvier 2019

IFRS 16 remplace les normes IAS 17 « contrats de location », IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme d'un contrat de location ».

IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires. Le Groupe, comme locataire, reconnaîtra un « droit d'usage » à l'actif représentant son droit à utiliser l'actif sous-jacent et une dette représentative de son obligation de paiement des loyers.

Le Groupe appliquera la norme IFRS 16 à partir du 1er janvier 2019 en utilisant la méthode rétrospective modifiée. Par conséquent, l'impact cumulé de l'application de la norme IFRS 16 sera reconnu comme un ajustement du solde des réserves consolidées au 1er janvier 2019 sans retraitement de la période comparative.

Le Groupe prévoit d'appliquer la norme IFRS 16 aux contrats en vie avant le 1er janvier 2019 et qui répondent à la définition d'un contrat de location selon les normes IAS 17 et IFRIC 4.

Le Groupe prévoit aussi d'appliquer certaines exemptions autorisées par IFRS 16.5, à savoir, ne pas reconnaître au bilan les contrats de location de courte durée (moins de 12 mois) et les locations d'actifs de faible valeur.

Le Groupe a effectué une analyse des impacts potentiels de l'application d'IFRS 16 sur ses comptes consolidés. Au 1er janvier 2019, le Groupe reconnaîtra les droits d'usage et des dettes associés relatifs aux contrats de location immobiliers et aux véhicules utilisés par les salariés. La dette de location reconnue le 1er janvier 2019 sera d'environ 2 millions d'euros, une grande partie provenant des contrats de location immobiliers. Cette dette sera exclue de la dette financière nette telle que définie par le Groupe, et par conséquent le flux de trésorerie disponible selon la définition Groupe demeurera comparable avec les exercices précédents. Les dettes liées aux contrats de location financement actuellement reconnues sous IAS 17 et toujours en vie au 1er janvier 2019 seront reclassées de la dette financière à la dette de location.

Par ailleurs, la nature des charges encourues à travers les contrats de location va évoluer. L'application de la norme IFRS 16 remplacera la charge linéaire des contrats de location simple par une charge d'amortissement du droit d'usage des actifs sous-jacents et une charge d'intérêts sur la dette de location associée. Les impacts découlant de l'application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019 seront affinés et communiqués dans le rapport financier semestriel du 30 juin 2019.

### ***Base d'évaluation des comptes consolidés annuels***

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Le Groupe a précisé dans l'annexe aux comptes consolidés les hypothèses utilisées et a encadré les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations. Celles-ci sont notamment sensibles dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation.

Plusieurs scénarii d'évolution des flux de trésorerie ont été élaborés et des tests de sensibilité aux variations des hypothèses de taux de croissance et de coût moyen pondéré du capital (WACC) ont été menés dans :

- l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés,
- la détermination des impôts différés et notamment lors de l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

### ***Méthodes de consolidation***

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles UTIGroup. S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'UTIGroup. S.A. et sur la base de

méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 est présenté ci-après :

	% contrôle	% intérêt
<b>SA UTIgroup</b> 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret RCS Nanterre : 338 667 082	100,00%	100,00%
<b>SAS UTIgroup Est</b> 19, rue de la Haye 67 300 SCHILTIGHEIM RCS Strasbourg : 385 096 615	100,00%	100,00%
<b>SàRL UTIgroup Luxembourg</b> 1, rue Isaac Newton L~2242 Luxembourg RCS Luxembourg : B 65 635	98,00%	98,00%
<b>SAS UTIgroup Rhône Alpes</b> 92, cours Vitton 69 006 Lyon RCS Lyon : 380 667 774	100,00%	100,00%

Toutes les entités constituant le Groupe sont consolidées par intégration globale.

#### ***Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères***

La monnaie fonctionnelle de toutes les entités du Groupe est l'Euro. Par conséquent, le Groupe n'est pas confronté à la problématique de la conversion des comptes de filiales étrangères.

#### ***Reconnaissance du chiffre d'affaires***

Le chiffre d'affaires est reconnu si un contrat existe entre UTI et son client. Un contrat existe s'il est probable que UTI recouvrera le paiement auquel il a droit, les droits aux biens ou services et les termes de paiement peuvent être identifiés, et les parties au contrat sont engagés à s'acquitter de leurs obligations respectives. Le chiffre d'affaires généré par des contrats avec des clients est reconnu en contrepartie d'un actif de contrat ou une créance client avant le paiement effectif.

Le chiffre d'affaires est reconnu quand UTI transfère le contrôle des biens ou services vendus au client, soit à une date donnée dans le temps, soit en continu. Pour les services récurrents, le chiffre d'affaires est reconnu en continu dans la mesure où le client bénéficie immédiatement des services dès que ceux-ci sont réalisés par UTI. Quand UTI a un droit à facturer le client pour un montant qui correspond directement à l'obligation de performance réalisée à date, le chiffre d'affaires est comptabilisé pour ce montant. Sinon, le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus si ces coûts ne sont pas supportés de manière uniforme sur la période couvrant le service rendu. Quand UTI construit un actif ou délivre des développements

spécifiques, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus, dans la mesure où l'obligation de performance d'UTI consiste à construire un actif que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou un actif qui n'a pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que UTI a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels. Si ces conditions ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est reconnu à une date donnée.

### **Goodwill**

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des entités consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Le Goodwill n'est pas amorti, conformément à IFRS 3 « *Regroupement d'entreprises* ». Il fait l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 3 « *Goodwill* ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au poste « *Autres charges opérationnelles* » de l'Etat du Résultat Global.

### **Immobilisations incorporelles**

Elles comprennent essentiellement des licences, des brevets et des logiciels acquis. Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes correspondant à la durée d'utilisation prévue (de 1 à 5 ans).

La dotation annuelle aux amortissements des immobilisations incorporelles est comptabilisée dans le poste « *Dotations aux amortissements* » de L'Etat du Résultat Global.

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuels en charges. Le Groupe n'a, en effet, pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le Groupe, nécessite de tels investissements humains. Les éventuelles dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges au 31 décembre 2018.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier et matériels divers	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel.

### **Tests de valorisation des immobilisations**

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « *dépréciation d'actifs* », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité

génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

### ***Actifs financiers***

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances et la trésorerie.

Les immobilisations financières comprennent :

- des titres détenus jusqu'à l'échéance,
- des versements de dépôts,
- des versements à des organismes collecteurs au titre des prêts « aides à la construction ».

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat, ni d'actifs disponibles à la vente.

L'ensemble des actifs financiers détenus est donc comptabilisé au coût amorti.

Conformément à la norme IAS 32, un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à cet actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent aux créances clients des entités du groupe cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

### ***Créances clients et comptes rattachés***

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des dépréciations sont comptabilisées sur la base d'une matrice des risques de pertes de crédit attendues. Compte tenu de l'excellente qualité du risque de crédit des clients d'UTI GROUP et des assurances-crédits souscrites dans le cadre du contrat d'affacturage, cette matrice n'a pas modifié le niveau des dépréciations à comptabiliser. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### ***Autres actifs courants***

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

### ***Actions propres***

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions

d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

### ***Avantages postérieurs à l'emploi***

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraite et prestations assimilées est comptabilisée au passif du bilan. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi que ceux concernant les engagements de retraite.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- une date de retraite fixée à soixante-cinq ans (départ volontaire),
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- un taux de rotation du personnel,
- un taux de charges sociales,
- un taux annuel de progression des salaires.

Ces évaluations sont effectuées à chaque date de clôture des comptes annuels.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

### ***Provisions***

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées, ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2018.

### ***Autres passifs courants***

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

### ***Instruments de capitaux propres***

Un instrument de capitaux propres est un instrument qui donne droit à un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entreprise, après déduction de toutes ses dettes.

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », pour les instruments financiers comportant plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres de capitaux propres, ces derniers sont comptabilisés séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette. L'emprunt en obligations convertibles en actions correspond à cette définition.

## ***Impôts***

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

## ***Résultat par action***

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options de souscription d'actions, obligations convertibles. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options de souscription d'actions, obligations convertibles dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés.

## BILAN - ACTIF

### Note 3 – GOODWILL

Valeurs brutes	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	31/12/2017
UTI GROUP	15 541				15 541
UTIgroup. Rhône-Alpes	1 860				1 860
UTIgroup. Est	1 218				1 218
	<b>18 619</b>	-	-	-	<b>18 619</b>

Dépréciations	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	31/12/2017
UTI GROUP	- 6 232			-	6 232
UTIgroup. Rhône-Alpes	- 860			-	860
UTIgroup. Est	- 577			-	577
	<b>- 7 669</b>	-	-	-	<b>7 669</b>

<b>Valeur nette</b>	<b>10 950</b>	-	-	-	<b>10 950</b>
---------------------	---------------	---	---	---	---------------

Valeurs brutes	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	31/12/2018
UTI GROUP	15 541			3 078	18 619
UTIgroup. Rhône-Alpes	1 860			- 1 860	-
UTIgroup. Est	1 218			- 1 218	-
	<b>18 619</b>	-	-	-	<b>18 619</b>

Dépréciations	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	31/12/2018
UTI GROUP	- 6 232			- 1 437	7 669
UTIgroup. Rhône-Alpes	- 860			860	-
UTIgroup. Est	- 577			577	-
	<b>- 7 669</b>	-	-	- -	<b>7 669</b>

<b>Valeur nette</b>	<b>10 950</b>	-	-	-	<b>10 950</b>
---------------------	---------------	---	---	---	---------------

Au 31 décembre 2017, le Groupe a affecté son goodwill aux unités génératrices de trésorerie (UGT) définies selon des zones géographiques correspondant au niveau principal de suivi de l'activité du Groupe par le management.

Au cours de l'exercice 2018, des changements opérationnels au sein du Groupe sont intervenus, incluant notamment une réorganisation de la direction commerciale. Ces changements opérationnels et l'unicité renforcée du management ont conduit la direction à réévaluer le fonctionnement et l'autonomie de ses UGT. Suite à cette revue de l'interdépendance financière et commerciale des anciennes UGT, la direction a décidé de piloter les allocations de ressources et retours sur investissements à partir d'une UGT unique, UTI GROUP. Par conséquent, les anciennes UGT UTIgroup. Rhône-Alpes et UTIgroup. Est ont été regroupées au sein de l'UGT UTI GROUP.

Le groupe effectue des tests de valeur au moins une fois chaque année et plus s'il apparaît des indices de pertes de valeur.

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination de la juste valeur de son UGT est celle de l'actualisation des cash flows générés par l'activité sur les années futures (horizon retenu de 5 ans + projection de la valeur terminale à l'infini)

Le taux de croissance à long terme utilisé pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée est fixé à 2% pour l'ensemble des UGT comme en 2017.

Le taux d'actualisation retenu (WACC) au 31 décembre 2018 s'élève à 9,41%, contre 10,11% au 31 décembre 2017.

Les prévisions d'activité sont basées sur les budgets d'exploitation arrêtés par le principal décideur opérationnel M. Aumard (PDG) pour l'exercice 2018.

À l'issue de cet examen, le Groupe a conclu que la valeur recouvrable de l'UGT UTI GROUP excédait sa valeur comptable dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2018.

Il a été établi des tests de sensibilité portant sur les paramètres de calcul suivants :

- Une augmentation du taux de croissance à long terme de 0,5 ou 1 point ;
- Une diminution du taux de croissance à long terme de 0,5 ou 1 point ;
- Une augmentation du taux d'actualisation de 0,5 ou 1 point ;
- Une diminution du taux d'actualisation de 0,5 ou 1 point ;
- Une combinaison des variations de paramètres de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation retenus ci-dessus.

Toutes choses étant égales par ailleurs, aucune de ces variations de paramètres ne conduisent le Groupe à constater de dépréciation.

#### Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes sont constituées des éléments suivants:

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>01/01/2018</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Valeur brute</b>				
Autres immobilisations incorporelles	614	10		624
<b>Amortissements</b>				
Autres immobilisations incorporelles	-598	-9		-606
<b>Valeur nette</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>18</b>

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>01/01/2017</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Valeur brute</b>				
Autres immobilisations incorporelles	593	21		614
<b>Amortissements</b>				
Autres immobilisations incorporelles	-589	-9		-598
<b>Valeur nette</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>17</b>

Il n'existe pas d'engagements contractuels en vue de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

## Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
<b>Valeur brute</b>				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	1 206	340	14	1 531
	1 206	340	14	1 531
<b>Amortissements</b>				
Matériel et outillage	0			0
Autres immobilisations corporelles	-1 108	-57		-1 165
	-1 108	-57	0	-1 165
<b>Valeur nette</b>	<b>97</b>	<b>283</b>	<b>14</b>	<b>366</b>

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
<b>Valeur brute</b>				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	1 188	52	34	1 206
	1 188	52	34	1 206
<b>Amortissements</b>				
Matériel et outillage	0			0
Autres immobilisations corporelles	-1 066	-46	4	-1 108
	-1 066	-46	4	-1 108
<b>Valeur nette</b>	<b>122</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>97</b>

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles. Le financement d'équipement par des contrats de location financement s'élève à 322 K€ au 31 décembre 2018.

## Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
<b>Valeur brute</b>				
Participations non consolidées	2			2
Prêts au personnel et autres	584	53	12	624
Dépôts et cautionnements	101	5	4	101
	686	57	16	727
<b>Provisions</b>				
Participations non consolidées	0			0
<b>Valeur nette</b>	<b>686</b>	<b>57</b>	<b>16</b>	<b>727</b>

<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>01/01/2017</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Valeur brute</b>				
Participations non consolidées	2			2
Prêts au personnel et autres	540	60	17	584
Dépôts et cautionnements	95	6		101
	637	66	17	686
<b>Provisions</b>				
Participations non consolidées	0			0
<b>Valeur nette</b>	<b>637</b>	<b>66</b>	<b>17</b>	<b>686</b>

Les prêts accordés aux organismes collecteurs de la participation à l'effort construction ont été actualisés compte tenu de leur durée (20 ans).

La valeur actualisée de ces prêts s'élève ainsi à 624 K€ au 31 décembre 2018 contre 579 K€ au 31 décembre 2017.

La variation de l'exercice est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

## **Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS**

Les créances clients et les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

### ***Créances clients***

	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Créances clients	645	1 731
Dépréciations pertes de crédits attendus	-114	-114
Comptes de régularisation rattachés		
<b>Total</b>	<b>531</b>	<b>1 617</b>

### ***Autres créances***

	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Personnel et comptes rattachés		
Créances sur organismes sociaux	-2	98
Créances sur l'Etat - impôts et taxes	835	540
Créances sur l'Etat - TVA	400	454
Autres créances d'exploitation	317	542
Comptes de régularisation	161	196
<b>Total</b>	<b>1 711</b>	<b>1 829</b>

Les autres créances d'exploitation correspondent principalement au dépôt de garantie auprès de la société d'affacturage.

### ***Echéancier des créances***

	31/12/2018	2019	2020	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	645	645		
Autres créances	1 711	1 711		
<b>TOTAL</b>	<b>2 356</b>	<b>2 356</b>	-	-

	31/12/2017	2018	2019	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	1 731	1 731		
Autres créances	1 829	1 829		
<b>TOTAL</b>	<b>3 560</b>	<b>3 560</b>	-	-

La valeur nette comptable des créances figurant au bilan reflète la valeur de marché. Le montant des créances clients cédées et garanties par le factor s'élève à 5 806 K€ au 31 décembre 2018 contre 5 502 K€ au 31 décembre 2017

### **Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

#### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé :

La définition de la Trésorerie retenue pour ce tableau correspond au montant figurant en Trésorerie et équivalent de Trésorerie diminué des découverts bancaires :

	31/12/2018	31/12/2017
Disponibilités	992	699
Découverts bancaires	-31	-344
<b>TOTAL trésorerie nette</b>	<b>961</b>	<b>355</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>605</b>

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement comprend des dettes financières à court terme et à long terme (hors découverts bancaires) (cf. Note 11) et les comptes courants d'associés (Cf. Note 12).

## BILAN - PASSIF

### Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

#### *Capital*

Le capital au 31 décembre 2018 est de 1 771 747 €, divisé en 8 858 736 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	01/01/2018	Variation		31/12/2018
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 858 736			8 858 736
<b>Nombre de titres</b>	<b>8 858 736</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 858 736</b>
Nominal	0,20			0,20
<b>Capital en euro</b>	<b>1 771 747</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 771 747</b>

#### *Détail des Primes*

Les différents éléments constituant les réserves consolidées de l'exercice sont les suivants :

<b>DETAIL DES PRIMES</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Prime de conversion	2 296	2 296
Primes d'émission	68	68
Prime de conversion BSA	341	341
<b>TOTAL</b>	<b>2 705</b>	<b>2 705</b>

### **Actions propres**

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTIGroup. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

<b>ACTIONS PROPRES</b> (en nombre d'actions)	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Détentions à l'ouverture	26 813	26 813
<b>Achats d'actions</b>	-	-
<b>Ventes d'actions</b>	-	-
<b>Détention à la clôture</b>	<b>26 813</b>	<b>26 813</b>
<b>CONTRAT DE LIQUIDITE</b> (en nombre d'actions)	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Détentions à l'ouverture	18 860	21 132
<b>Achats d'actions</b> Contrat de liquidité - ODDO	125 897	234 512
<b>Ventes d'actions</b>	112 367	236 784
<b>Détention à la clôture</b>	<b>32 390</b>	<b>18 860</b>
<b>Détention totale à la clôture</b>	<b>59 203</b>	<b>45 673</b>
<b>Pourcentage détenu en autocontrôle</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,5%</b>

### **Dividendes**

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la Loi et les Statuts de la Société. UTIGroup. S.A. n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices. Le report à nouveau et les primes (fusion, émission, apport) dans les comptes sociaux d'UTIGroup S.A. s'élèvent à 5 100 K€ au 31 décembre 2018 avant affectation du résultat de l'exercice.

### Détail des actions et droits de vote

Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	31/12/2018	31/12/2017
Nombre total d'actions	8 858 736	8 858 736
Nombre total de droits de vote	13 821 373	13 622 977

### Note 10 – PROVISIONS

	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Provision pour litiges prud'homaux	630	40	172	498
Provision pour litiges commerciaux	-			-
Provision pour risques et charges divers	20		13	7
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>650</b>	<b>40</b>	<b>185</b>	<b>505</b>
Provision pour engagements sociaux	486	7	23	469
<b>Total provisions au passif</b>	<b>1 136</b>	<b>47</b>	<b>208</b>	<b>974</b>

	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Provision pour litiges prud'homaux	380	375	125	630
Provision pour litiges commerciaux	-			-
Provision pour risques et charges divers	1 151		1 131	20
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>1 531</b>	<b>375</b>	<b>1 256</b>	<b>650</b>
Provision pour engagements sociaux	449	45	8	486
<b>Total provisions au passif</b>	<b>1 980</b>	<b>420</b>	<b>1 264</b>	<b>1 136</b>

Les reprises de provisions non utilisées concernent les litiges suivants :

	31/12/2018	31/12/2017
Provision pour litiges prud'homaux	75	17
Provision pour litiges commerciaux	0	-
Provision pour risques et charges	0	1 131
<b>Total des reprises non utilisées</b>	<b>75</b>	<b>1 148</b>

Courant 2017, la société a obtenu le dégrèvement total du montant des amendes relatives à la vérification de comptabilité pour les années 2008 et 2009 et a donc repris la provision de 1,1 M€ devenue sans objet.

## Note 11 – DETTES FINANCIERES

### *Détail des emprunts et dettes financières courants et non courants*

DETTE FINANCIERE	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt obligataire convertible	288	277
Part des emprunts à plus d'un an	-	-
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-
<b>Total des dettes financières à long terme</b>	<b>288</b>	<b>277</b>
Part des emprunts à moins d'un an	-	-
Participation des salariés	330	336
Retraitements Crédit bail	226	-
Créances non garanties par le Factor	166	701
Soldes bancaires créditeurs	31	344
<b>Total des dettes financières à court terme</b>	<b>753</b>	<b>1 381</b>

DETTE FINANCIERE	31/12/2017	31/12/2016
Emprunt obligataire convertible	277	266
Part des emprunts à plus d'un an	-	-
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-
<b>Total des dettes financières à long terme</b>	<b>277</b>	<b>266</b>
Part des emprunts à moins d'un an	-	-
Participation des salariés	336	347
Retraitements Crédit bail	-	-
Créances non garanties par le Factor	701	267
Soldes bancaires créditeurs	344	206
<b>Total des dettes financières à court terme</b>	<b>1 381</b>	<b>820</b>

Les « soldes bancaires créditeurs » sont compris dans la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

## **Echéancier des dettes financières**

<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Emprunt obligataire convertible	288			288
Emprunts auprès des établissements de crédit	0			0
<b>Total</b>	<b>288</b>	-	-	<b>288</b>

<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Emprunt obligataire convertible	277				277
Emprunts auprès des établissements de crédit	0				0
<b>Total</b>	<b>277</b>	-	-	-	<b>277</b>

La valeur comptable des emprunts au 31/12/2018 reflète leur juste valeur.

### **Caractéristiques de l'emprunt obligataire**

Le 12 juillet 2000, le Groupe a émis 875 350 obligations convertibles en actions ordinaires pour un montant nominal de 18 645 K€, portant intérêt au taux annuel de 3% et assorties d'une prime de remboursement à l'échéance de 3,14 €. Les frais d'émission se sont élevés à 1 162 K€.

Ce contrat a été modifié par l'Assemblée Générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et entériné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003. Les nouvelles caractéristiques du contrat dénommé « *UTIGROUP. 0.1% 2020* » sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est de 19 ans et 160 jours, soit une échéance le 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour un amortissement en totalité à l'échéance,
- le taux nominal des intérêts annuels est fixé à 0.10%,
- versement d'une soulte en numéraire de 2,5 € aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.

Le ratio de conversion a été fixé comme suit :

- en cas de conversion jusqu'au 31 mars 2008 inclus : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP. et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008,
- en cas de conversion entre le 1er avril 2008 et la date d'échéance de l'emprunt : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP.

Il ne reste plus de bon de souscription d'action en circulation au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, il restait en circulation 14 108 obligations. La composante capitaux propres correspondante a été évaluée à 2 K€. La composante dette de l'emprunt obligataire restant en passif financier a fait l'objet d'une actualisation compte tenu des modifications des caractéristiques de l'emprunt initial. Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée de la composante dette de l'emprunt obligataire au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Durée	du 01/01/2019 au 01/01/2020	1
Taux d'actualisation		4,00%
Nombre d'OCA		14 108
Nominal		21,30 €
EO		300 500 €

La valeur actualisée de l'emprunt obligataire s'élève ainsi à 288 K€ au 31 décembre 2018 contre 277 K€ au 31 décembre 2017. La variation de l'exercice est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

## Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS

### *Dettes fournisseurs*

	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	2 050	2 137
<b>Total</b>	<b>2 050</b>	<b>2 137</b>

Les dettes fournisseurs sont constituées de frais de sous-traitance et de frais généraux.

### *Autres passifs courants*

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fiscales et sociales	-	-
<b>Total des autres dettes à long terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes fiscales et sociales	4 119	4 350
Dettes sur acquisitions de titres	-	-
Comptes courants	1 091	1 114
Dettes diverses d'exploitation	781	470
<b>Total des autres dettes à court terme</b>	<b>5 991</b>	<b>5 934</b>

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fiscales et sociales	-	-
<b>Total des autres dettes à long terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes fiscales et sociales	4 350	3 942
Dettes sur acquisitions de titres	-	-
Comptes courants	1 114	1 212
Dettes diverses d'exploitation	470	558
<b>Total des autres dettes à court terme</b>	<b>5 934</b>	<b>5 713</b>

Les comptes courants d'associés sont compris dans le flux de trésorerie lié aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie (Cf. Note 8).

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la société UTIGroup. des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 090 K€ au 31 décembre 2018 contre 1 016 K€ au 31 décembre 2017. Par ailleurs, le compte courant de Madame Christine QUENNET, épouse d'un des fondateurs décédés en 2015, a été totalement remboursé sur 2018.

## Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les indicateurs sectoriels de performance, en concordance avec les données internes de gestion utilisées par la Direction, sont présentés ci-dessous.

### *Eléments du résultat sectoriel (inclus les retraitements d'élimination des transactions intra-Groupe)*

	31/12/2018	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	27 298	22 546	2 403	0	2 349
Résultat opérationnel courant	597	347	556	-7	-299
Résultat opérationnel	597	347	556	-7	-299
Résultat global	215	114	452	-7	-343

	31/12/2017	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	28 456	23 692	2 436	0	2 328
Résultat opérationnel courant	200	-198	580	-9	-173
Résultat opérationnel	1 331	932	580	-9	-173
Résultat global	1 058	762	491	-8	-187

### **Actifs et passifs sectoriels**

Les actifs sectoriels se définissent selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », comme étant la somme des immobilisations corporelles et incorporelles (incluant le goodwill) et des actifs courants. Les actifs financiers et autres actifs non courants ne sont pas pris en compte dans le calcul des actifs sectoriels.

<b>ACTIFS</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>UTIgroup</b>	<b>UTIgroup Est</b>	<b>UTIgroup Luxembourg</b>	<b>UTIgroup Rhône Alpes</b>
Actifs non courants	12 287	12 060	66	-	161
Actifs courants	3 234	2 856	281	3	95
<b>TOTAL</b>	<b>15 522</b>	<b>14 916</b>	<b>348</b>	<b>3</b>	<b>256</b>

<b>PASSIFS</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>UTIgroup</b>	<b>UTIgroup Est</b>	<b>UTIgroup Luxembourg</b>	<b>UTIgroup Rhône Alpes</b>
Passifs non courants	1 262	1 251	3	-	8
Passifs courants	8 794	7 847	431	6	511
<b>TOTAL</b>	<b>10 056</b>	<b>9 098</b>	<b>434</b>	<b>6</b>	<b>518</b>

<b>ACTIFS</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>UTIgroup</b>	<b>UTIgroup Est</b>	<b>UTIgroup Luxembourg</b>	<b>UTIgroup Rhône Alpes</b>
Actifs non courants	11 981	11 753	63	-	165
Actifs courants	4 145	3 263	482	3	397
<b>TOTAL</b>	<b>16 126</b>	<b>15 016</b>	<b>544</b>	<b>3</b>	<b>562</b>

<b>PASSIFS</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>UTIgroup</b>	<b>UTIgroup Est</b>	<b>UTIgroup Luxembourg</b>	<b>UTIgroup Rhône Alpes</b>
Passifs non courants	1 413	1 379	3	-	31
Passifs courants	9 451	8 224	544	6	677
<b>TOTAL</b>	<b>10 864</b>	<b>9 603</b>	<b>548</b>	<b>6</b>	<b>708</b>

### ***Informations relatives aux principaux clients***

Le chiffre d'affaires du premier groupe clients représente 18 % de l'activité en 2018. En effet, chaque groupe clients rassemble plusieurs entités au sein d'un même client, A la BNP PARIBAS, premier des groupes clients, UTI GROUP travaille avec plusieurs entités juridiques distinctes appartenant toutes au groupe BNP PARIBAS. Le nombre de groupe clients est stable (129 groupe clients contre 130 groupes clients en 2017) sur les deux dernières années, ainsi que la répartition sur les 5, 10 ou 20 premiers groupes clients.

Ainsi, le risque clients est réparti sur plusieurs groupes clients

	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Le premier groupe	18,2%	17,9%
10 premiers groupes	53,4%	56,4%
20 premiers groupes	68,1%	70,8%

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

### Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

#### **Chiffre d'affaires**

	31/12/2018			31/12/2017		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
UTIgroup	22 534	12	22 546	23 680	11	23 692
UTIgroup Est	2 403	-	2 403	2 436	-	2 436
UTIgroup Luxembourg						
UTIgroup Rhône-Alpes	2 349	-	2 349	2 328	-	2 328
<b>TOTAL</b>	<b>27 286</b>	<b>12</b>	<b>27 298</b>	<b>28 445</b>	<b>11</b>	<b>28 456</b>

Les prestations rendues par le Groupe sont quasi-exclusivement constituées de prestations de services informatiques en régie. En conséquence, il n'est pas fourni de désagrégation du chiffre d'affaires par type de service ou d'obligation de performance.

#### **Frais de personnel**

Les frais de personnel des entités du Groupe se ventilent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
UTI Group	14 522	14 676
UTI Group Rhône Alpes	2 230	1 933
UTI Group Est	1 586	1 586
<b>TOTAL</b>	<b>18 337</b>	<b>18 195</b>

### **Dotations nettes aux amortissements et aux provisions**

	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	-9	-9
Immobilisations corporelles	-57	-46
Dépréciation / reprise sur actif circulant	0	6
Provision pour risques et charges	145	-250
	<b>79</b>	<b>-299</b>

### **Autres charges et produits opérationnels courants**

Les éléments constitutifs des autres charges et produits opérationnels courants sont :

	31/12/2018	31/12/2017
Autres produits d'exploitation	0	0
Produits de cession d'immobilisations	110	51
Autres charges d'exploitation	2	8
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-14	-28
<b>Autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>98</b>	<b>31</b>

### **Autres charges et produits opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale du Groupe.

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Autres produits non courants</b>		
Produits non courant	0	1 131
<b>Autres charges non courantes</b>		
Charges non courantes	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1 131</b>

Voir note 10

### **Coût de l'endettement financier brut**

	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts sur emprunts	0	0
Autres charges financières	-76	-77
<b>TOTAL</b>	<b>-76</b>	<b>-77</b>

## **Autres charges et produits financiers**

	31/12/2018	31/12/2017
Actualisation de l'emprunt obligataire	-11	-10
Actualisation des prêts et engagement de retraite	-4	-11
Charges financières	0	2
Provision charges financières	0	0
Autres produits financiers	3	0
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>-13</b>	<b>-19</b>

## **Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL**

### **Régimes à prestations définies**

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

	01/01/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
UTI Group S.A.	452	7		459
UTI Group Rhône-Alpes	31		23	8
UTI Group Est	3		0	3
<b>Total des engagements</b>	<b>486</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>469</b>

	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
UTI Group S.A.	406	45		452
UTI Group Rhône-Alpes	37		6	31
UTI Group Est	5		2	3
<b>Total des engagements</b>	<b>449</b>	<b>45</b>	<b>8</b>	<b>486</b>

La charge de l'exercice est enregistrée dans l'Etat du Résultat Global dans le poste charges de personnel pour la partie relative aux nouveaux droits acquis au titre de la période et en charges financières pour la partie actualisation.

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Total des engagements au 01/01</b>	<b>486</b>	<b>449</b>
Coût des services rendus dans l'année	39	35
Charge d'intérêt	7	9
Prestations versées	-27	-42
Impacts liés au changement d'hypothèses actuarielles	-7	-1
Ecarts d'expérience	-29	37
<b>Total des engagements au 31/12</b>	<b>469</b>	<b>486</b>

Les taux utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivants :

	31/12/2018	31/12/2017
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	1,66%	1,45%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	THV02	THV02
Table de mortalité Femmes	TFV02	TFV02

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres au pays.

## Note 16 – IMPOTS

### *Evolution des postes de bilan*

Impôts Différés Actifs (K€)	Provisions pour retraites	Autres provisions	Déficits reportables	Différences temporaires	Autres	Total
Au 31 décembre 2016	150	0	0	0	95	245
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net	-28		34	0	-20	-14
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 31 décembre 2017	122	0	34	0	75	231
Variations de périmètre						
Effet des variations de change						
Montant comptabilisé en résultat net	-5		-5		5	-5
Montant comptabilisé directement en capitaux propres						
Au 31 décembre 2018	117	0	29	0	80	226

### **Charge d'impôt sur les résultats**

	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Impôts courants</b>		
Impôts sur les bénéfices	0	0
CVAE	-291	-161
<b>Impôts différés</b>		
Impôts différés de la période	-2	-15
	<b>-293</b>	<b>-176</b>

**Nota :** les montants négatifs figurant au tableau ci-dessus correspondent à des charges d'impôts. Corrélativement, les montants positifs correspondent à des produits d'impôts.

#### **Impôts courants**

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, la société UTIGroup. S.A. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le Groupe formé par elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%, au titre du régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette convention d'intégration fiscale a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour une durée expirant le 31 décembre 2017, se renouvelant par tacite reconduction à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### **Impôts différés**

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2., Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 28% pour les bénéfices inférieurs à 500 K€ et 33.3% au-delà.

Cependant, pour tenir compte de l'évolution du taux normal d'impôt sur les sociétés, la charge d'impôt différé est déterminée en appliquant le taux de 25%.

### **Preuve d'impôts**

Le rapprochement entre le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2018 dans le résultat comptable consolidé et le produit d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante peut être établi comme suit :

	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Résultat consolidé avant impôt	508	1 234
Déficits activés		
Taux d'IS applicable	28,00%	33,33%
Charge d'impôts théorique	-142	-411
Charge d'impôts réelle	-293	-176
<b>Ecart</b>	<b>151</b>	<b>-235</b>
Charges définitivement non déductibles	40	55
Produits définitivement non imposables	-83	-486
Impact net des retraitements de consolidation	-15	89
Impact CVAE	209	107
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>-235</b>

## Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2018	31/12/2017
Nombre moyen d'actions de 0,20 euro en circulation	8 858 736	8 767 069
Actions détenues en propre par le Groupe	59 203	45 673
<b>Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs</b>	<b>8 799 533</b>	<b>8 721 396</b>
Résultat net (en K €)	215	1 058
<b>Résultat net par action (en €)</b>	<b>0,02</b>	<b>0,12</b>

Le montant à prendre en compte pour déterminer ce résultat par action de base est le résultat net de l'exercice.

### *Résultat par action dilué*

Le résultat net par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice augmenté des titres donnant accès au capital. Les options de souscription dont le prix d'exercice est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action.

Un instrument financier convertible n'est dilutif que si, et seulement si, sa conversion réduit le résultat par action des activités ordinaires continuées.

L'effet dilutif est le suivant sur le nombre d'actions :

	31/12/2018	31/12/2017
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	<b>8 799 533</b>	<b>8 721 396</b>
Effet dilutif des stocks options	56 000	118 590
Effet dilutif des obligation convertibles	14 108	14 108
<b>Nombre moyen d'actions après titres dilutifs</b>	<b>8 869 641</b>	<b>8 854 094</b>
Résultat net (en K €)	215	1 058
<b>Résultat net par action (en €)</b>	<b>0,02</b>	<b>0,12</b>

L'assemblée générale extraordinaire du 03/11/2015 a décidé la mise en place d'un plan de souscription d'actions auprès de salariés non mandataires sociaux.

Le conseil d'administration du 03/11/2015 a fixé les modalités d'attribution et le prix d'émission suivant :

- Nombre d'actions offertes : 400 000 actions
- Prix d'émission : 0,54 €
- Délai de levée des options de souscription : 5 ans, à compter du 03/12/2016 soit le 02/11/2020.
- En 2018 : Exercice de 200.000 options d'action à 0,54 €, qui se traduit par à une augmentation de capital de 40 K € et une prime d'émission de 68 K€.

En application de la norme IFRS 2, le plan de stock option attribué le 03/11/2015 a été valorisé selon la méthode Black and Scholes à 113 K€.

## Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

### *Engagements hors bilan*

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice 2018 pour les montants suivants :

	31/12/2018		31/12/2017	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
<b>UTIgroup.</b>				
Effets escomptés non échus	-	-	-	-
Baux immobiliers (1)	1 487	-	1 873	-
Baux mobiliers et crédit-baux	124	-	199	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>1 611</b>	<b>-</b>	<b>2 072</b>	<b>-</b>
	<b>Engagements donnés</b>	<b>Engagements reçus</b>	<b>Engagements donnés</b>	<b>Engagements reçus</b>
<b>UTIgroup. Rhône Alpes</b>				
Baux immobiliers	238	-	298	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>238</b>	<b>-</b>	<b>298</b>	<b>-</b>
	<b>Engagements donnés</b>	<b>Engagements reçus</b>	<b>Engagements donnés</b>	<b>Engagements reçus</b>
<b>UTIgroup. Est</b>				
Baux mobiliers et crédit-baux	-	-	-	-
Baux immobiliers	62	-	81	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>62</b>	<b>-</b>	<b>81</b>	<b>-</b>

(1) : Bail immobilier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 31/12/2022. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 31/12/2019, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

### **Contrats de location de biens mobiliers**

Les contrats de location sont tous des contrats de location simple et des locations avec option d'achat. Ils concernent principalement du matériel de bureau et des véhicules mis à disposition du personnel.

Le montant total des paiements minimaux futurs à effectuer se décompose comme suit au 31 décembre 2018.

Montant total restant à verser au 31/12/2018 (en k€)	<b>353</b>
- Dont part à moins d'un an	130
- Dont part à plus d'un an et à moins de 5 ans	224
- Dont part à plus de 5 ans	0

Le montant des charges au 31 décembre 2018 s'élève à 172 K€ contre 254 K€ au 31 décembre 2017.

### **Autres engagements**

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2018.

### **Note 19 – EFFECTIF MOYEN ET CICE**

	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Charges de personnel (*)	12 585	12 595
Charges sociales afférentes	5 752	5 600
	<b>18 337</b>	<b>18 195</b>
Effectif moyen	273	268
CICE (Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)	295	328

(\*) : composé de salaires fixes et variables, y compris participation des salariés.

Au cours de l'exercice, le CICE a permis de maintenir l'emploi dans un contexte économique tendu

### Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

#### ***Risque de taux d'intérêt***

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi, son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et moyen terme. La dette du Groupe est essentiellement à taux fixe.

#### ***Risque de liquidité sur la dette financière et covenants***

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées.

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat avec UTI Group manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe. Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer l'entité au risque de crédit sont principalement les créances clients.

Au 31/12/2018, UTI Group réalise 53 % de son chiffre d'affaires avec ses dix principaux groupes clients. Les procédures internes élaborées par certains grands donneurs d'ordre pour émettre les bons de commande et procéder à la mise en paiement des factures affectent les délais de paiement.

Néanmoins, UTI Group enregistre un taux non significatif de créances douteuses dans la mesure où :

- la clientèle du Groupe est essentiellement constituée de grandes entreprises peu exposées au risque d'insolvabilité.
- les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat.
- le Groupe a souscrit un contrat d'affacturage sans recours couplé à une assurance-crédit

Le risque d'insolvabilité est donc limité.

Par ailleurs, UTI Group dispose d'un contrat d'affacturage de créances commerciales, dont les principales caractéristiques sont :

- un paiement immédiat des factures clients dès leur création et avant échéance ;
- une gestion du poste clients : relance et recouvrement des factures ;
- une garantie d'insolvabilité du client;
- une mise en place d'un dépôt de garantie qui sera restitué à la résiliation du contrat et est ajusté en fonction des créances garanties cédées sans recours ;
- le contrat est conclu sans limitation de durée et est résiliable à tout moment (préavis de 60 jours).

### ***Risque du marché actions***

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées autres que les actions d'autocontrôle (au 31 décembre 2018, 59 203 actions) qui sont déduites des capitaux propres. Il n'est donc pas exposé au risque de fluctuation des prix des marchés actions.

### ***Exposition au risque de change***

UTIGROUP n'est pas exposé au risque de change.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

### **Note 21 – SOCIETE MERE**

La société mère LAW INFORMATIQUE détient 55,5 % du capital et 71,2 % des droits de vote. Elle consolide les comptes d'UTI GROUP au 31/12/2018.

### **Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES**

#### ***Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe***

	31/12/2018	31/12/2017
Des organes d'administration	216	480
Des organes de direction	0	0
Des organes de surveillance	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>	<b>480</b>

Au 31 décembre 2018 Ces montants incluent les avantages en nature. Il n'existe pas d'autres avantages ou modalités de rémunérations.

Au 31 décembre 2018 et 2017, les dirigeants et les administrateurs n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Au 31 décembre 2018 et 2017, les administrateurs du Groupe ne bénéficient pas d'option de souscription et d'achat d'actions.

#### ***Transactions avec les parties liées***

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE :
  - o La convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018. Une charge de 510K€ a été comptabilisée au titre de cette convention au 31/12/2018, contre 0 au 31/12/2017.
  - o Les soldes clients sont de 98 K€ au 31/12/2018 contre 0 K€ au 31/12/2017.
- Christian AUMARD : avance en compte courant 1 090 K€

## Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euro (HT) :	Saint Honoré - B K & associés				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2018	2017	2018	2017	2018	2018	2018	2017
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Société mère	84 551	72 500	100%	100%	84 500	74 000	77%	75%
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales					25 040	25 040	23%	25%
Missions accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous Total</b>	<b>84 551</b>	<b>72 500</b>	<b>100%</b>		<b>109 540</b>	<b>99 040</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres prestations</b>								
Juridique, fiscal, social	0	0			0	0	0	0
Audit informatique	0	0			0	0	0	0
Audit interne	0	0			0	0	0	0
Autres prestations	0	0			0	0	0	0
<b>Sous Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>84 551</b>	<b>72 500</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>109 540</b>	<b>99 040</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant